



Section Académique de La Réunion
Les Longanis - Bât. C, n° 7
Bd Mahatma Gandhi - Moufia
B.P. 30072
97491 SAINT-DENIS CEDEX
Tél. (0262) 97 27 91

Saint-Denis, le

MME, M.....
.....

Stage « PsyEN EDA et EDO, défendre le service public et nos métiers pour la réussite des élèves »

Cher(e) collègue,

Le SNES-FSU Réunion organise un stage syndical à destination des PsyEN EDA et EDO, syndiqué·es et non syndiqué·es qui aura lieu :

le mardi 18 novembre de 9h à 16h au CREPS (Saint Denis)

Ce stage, animé par Géraldine Duriez, secrétaire nationale de catégorie PsyEN et DCIO au SNES-FSU sera l'occasion de faire le point sur :

- La réforme de la santé scolaire et les questions de santé mentale dans l'École (climat scolaire harcèlement)
- Le plan Avenir, nouvelle réforme de l'orientation
- L'acte 2 de l'École inclusive (nouveaux dispositifs, PAS, DAR, etc.)

Conséquences de ces réformes :

- sur la place des PsyEN
- sur le métier et les conditions de travail
- sur le service public d'orientation et de psychologie de l'Éducation nationale, menaces sur les CIO et les RASED

Un temps sera également consacré aux questions de carrières des PsyEN (titulaires et non titulaires) : rémunérations, avancement, entretien de carrière, mutation, etc.

Pour participer à ce stage d'une journée vous devez :

- 1- Demander une autorisation d'absence un mois avant, donc avant le 18 octobre **attention aux vacances** en remplissant la demande en annexe et en la donnant à votre établissement
- 2- Nous envoyer impérativement votre fiche d'inscription ci-dessous à formation@reunion.snes.edu

Victor RODRIGUES
Secrétaire Académique du SNES-FSU Réunion

***La participation aux stages syndicaux est de droit et ne peut vous être refusée.**

FICHE D'INSCRIPTION

A remplir et à retourner au SNES : « **Stage « PsyEN EDA et EDO, défendre le service public et nos métiers pour la réussite des élèves 18 novembre** » soit par courrier : BP 30072 97491 St-Denis cedex soit par courriel : formation@reunion.snes.edu

Nom.....Prénom :

Tél :Email :

Établissement :.....